

Les candidats soutenus par l'intersyndicale, syndiqués et non-syndiqués, s'inscrivent dans une démarche globale indispensable dans une période difficile où nos statuts et nos régimes de retraite sont menacés et le travail précarisé. Convaincus de l'importance de la représentation des personnels dans les instances de l'École, ils s'engagent à être vigilants et à y faire entendre leur voix dans un esprit de dialogue et dans la recherche de solutions concrètes à nos problèmes.

*Le renouvellement du Conseil d'administration et du Conseil scientifique de l'EHESS constitue un enjeu important pour l'ensemble des personnels travaillant dans l'établissement, qu'ils soient titulaires ou non titulaires, membres de l'EHESS, du CNRS ou de toute autre institution partenaire (IRD, INRA, INSERM ...).*

## Fonctionnement de l'EHESS et démocratie interne

La nécessité d'améliorer le fonctionnement de l'EHESS, de renforcer **le dialogue social et la transparence** est un point régulièrement souligné. Les statuts de l'EHESS confèrent à son président et à son bureau un poids considérable dans les différentes instances (CA, CS, Comité technique, Commissions, Assemblée des enseignants). Si la révision de ces statuts, en 2010, a amélioré la représentation des personnels au sein d'un CA dont les pouvoirs ont été renforcés à la suite du passage aux RCE, il reste beaucoup à faire pour améliorer et entretenir la démocratie à l'EHESS.

### **Des efforts ont été faits, poursuivons en ce sens !**

Les candidats de l'intersyndicale soutiendront les idées suivantes :

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Réflexion sur l'élargissement du corps électoral élisant le président de l'École à toutes les catégories de personnels. Cette revendication ancienne ne doit pas être repoussée plus longtemps.</li><li>• Amélioration de la communication au sein de l'École, entre les différents services et sites parisiens et avec les pôles régionaux pour réduire les difficultés de fonctionnement dues à l'éloignement géographique.</li><li>• Réunion régulière de la commission des personnels qui doit être considérée comme un véritable interlocuteur de la direction de l'EHESS ; convocation de l'ensemble des personnels, toutes catégories et tous établissements partenaires, à des réunions générales d'information.</li><li>• Améliorer la politique d'accueil des personnels de toutes catégories et de tous statuts nouvellement affectés dans notre établissement.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Élaboration et diffusion de documents prospectifs pour le bilan social annuel permettant un réel débat concernant l'ensemble des personnels de l'École, leurs carrières et les différentes hypothèses d'évolution (carrière des catégorie C, recours aux agents non titulaires, place des IGR, place de l'AENES). Ils devront être accompagnés d'analyses, susceptibles d'éclairer les votes notamment en matière budgétaire, et d'un bilan humain et financier du passage à la GBCP.</li><li>• Élaboration de plans de formation adaptés à l'ensemble des personnels, aux besoins des élus, afin qu'ils soient en mesure de remplir leur mission renforcée avec le passage au RCE, et à ceux des directeurs de centre pour l'exercice de leur gestion administrative.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Veille au maintien d'une publication rapide des relevés de décision et mise en ligne des PV des instances qui contribuent à l'information de tous. Diffusion régulière de l'ensemble des informations concernant la vie quotidienne de l'école et les mouvements de personnels.</li><li>• Respect du travail des élus aux Conseils, afin qu'ils puissent remplir correctement leur rôle et prendre des décisions en toute connaissance de cause. Des progrès ont déjà été faits dans ce sens ces dernières années, d'autres sont attendus.</li><li>• Informations régulières des instances sur les budgets et les actions scientifiques développées dans les nouveaux dispositifs qui génèrent de l'opacité financière (IDEX, Fondations, Comue, LabEx, ...) et une attention soutenue aux agents affectés dans ces dispositifs.</li></ul> |
|--|--|--|

## Formation et recherche : l'EHESS dans son environnement

Les élus de l'intersyndicale soutiendront toutes les mesures visant à l'amélioration de la vie étudiante, l'augmentation du nombre de contrats doctoraux, les aides au terrain, etc. Il convient de poursuivre les efforts qui ont été faits – et de faire mieux encore – pour accueillir, informer, orienter et diriger les étudiants, et pour leur donner la place qui leur revient dans l'École et dans les UMR. La cohérence de l'offre de formation et sa lisibilité doivent être privilégiées.

Ils travailleront à ce que la collaboration entre établissements, au sein de la Comue PSL ou de toute autre structure qui verra le jour, conduise à une réelle amélioration de l'offre de formation et de recherche et ne débouche pas sur un empilement de structures inutiles, bureaucratiques ou entrant en concurrence les unes avec les autres.

Les élus de l'intersyndicale soutiendront le caractère démocratique et ouvert des recrutements. Ils soutiendront la mise en œuvre d'une politique scientifique ordonnée autour de grandes orientations qui permettent l'équilibre entre les différentes disciplines, aires culturelles et domaines de recherches.

La situation immobilière de l'EHESS comporte encore des incertitudes en ce qui concerne la phase d'installation sur le Campus Condorcet à l'horizon 2019 et sur la réalisation de la seconde phase prévue pour 2025. L'intersyndicale veillera à ce que l'établissement conserve une unité malgré une implantation sur deux pôles. Elle sera attentive au redéploiement des bibliothèques au sein du GED qui suppose une réflexion approfondie sur le devenir des personnels des centres de documentation. Elle participera aux projets préparatoires à l'aménagement de la seconde phase en veillant particulièrement à une meilleure intégration des étudiants (masterants et doctorants) dans les locaux.

## Faire face, de façon critique et constructive, aux mutations de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

La LRU et le passage aux RCE ont eu pour effet d'accroître le volume des actes de gestion des services et des centres de l'École, à tous les niveaux, y compris pour les personnels enseignants-chercheurs et chercheurs. En dépit des redéploiements de postes et de la mutualisation de certaines tâches, les conditions de travail de tous se sont davantage dégradées, générant un mal-être au travail inédit dans notre institution. Les élus veilleront à ce que ce malaise soit pris en compte à sa juste importance, et que les remèdes pour le réduire soient adoptés en concertation avec les personnels intéressés.

La restructuration de l'ESR implique de nombreux défis et dangers pour l'ensemble des personnels. L'intersyndicale participera aux débats à venir. Elle défendra une meilleure représentation des personnels dans les instances décisionnaires des regroupements inter-établissements auxquels l'EHESS est susceptible de prendre part. Elle sera attentive aux dérives d'une mutualisation des personnels d'appui à la recherche.

Au cours de leurs précédents mandats, les élus de l'intersyndicale ont veillé à ce que le passage aux RCE n'entraîne pas de dérive budgétaire du type de celle que d'autres établissements ont pu connaître. Ils s'engagent à poursuivre en ce sens mais aussi à veiller à ce que cette prudence ne génère pas de précautions excessives paralysant la création de postes, les recrutements et les remplacements à court, moyen et long termes. L'anticipation des remplacements est une priorité, comme la formation continue des personnels toutes catégories confondues. Ils apporteront la plus grande attention à la

question des régimes indemnitaires. Les critères d'attribution de primes doivent être définis en concertation avec les personnels.

Les élus soutiendront toute action visant à obtenir que la dotation récurrente de ses centres de recherche soit suffisante et augmentée, de façon à ce que les fonds de la recherche contractuelle ne constituent pas la source principale de financement et que l'ensemble de la recherche ne soit pas tributaire des seules orientations des appels à projets des organismes de financement nationaux et internationaux. Ils veilleront à ce que l'École, en concertation avec le CNRS, anticipe les mouvements des personnels d'appui à la recherche et conduise une politique de recrutement volontaire pour continuer d'assurer ses missions scientifiques.

La marge de manœuvre de l'EHESS en matière de politique salariale devra être prioritairement utilisée en faveur des bas salaires. Les élus veilleront au respect de la charte des CDD et continueront à s'opposer aux conséquences néfastes de la contractualisation de la recherche et notamment à la multiplication du nombre des salariés précaires, privés de progression dans leur carrière, d'information sur leurs droits et victimes de disparités en matière de conditions de travail et de congés. Ils exigeront que les emplois pérennes soient pourvus par des titulaires. Ils soutiendront les initiatives permettant la limitation du *turn over* et l'amélioration des procédures de recrutement.

### POUR DÉFENDRE CES OBJECTIFS, NOUS AVONS BESOIN DU SOUTIEN DE TOUS VOTEZ MASSIVEMENT POUR LES CANDIDATS (syndiqués et non-syndiqués) SOUTENUS PAR L'INTERSYNDICALE DE L'EHESS

#### Conseil d'administration

##### Collège 2

Marie-Anne Polo de Beaulieu, CRH/AHLOMA (tit.)/Stefania Capone, CÉSOR (suppl.)  
Baudoin Dupret, IMM/CEMS (tit.)/Claude Didry, CMH/PRO (suppl.)

##### Collège 3

Nicolas Veyssset (tit.)/ Sébastien Le Pipec (suppl.)

##### Collège 4

Caroline Bodolec, CECMC (tit.)/Raphaël Voix, CEIAS (suppl.)  
Alexandra Poli, CADIS (tit.)/Pierre Charbonnier, IMM/LIER (suppl.)

##### Collège 8

Thomas Corpet (tit.)/Marina Zuccon (suppl.)  
Séverine Guiton (tit.)/Francine Filoche (suppl.)  
Jocelyne Pichot (tit.)/Joao Morais (suppl.)  
Caroline Baros (tit.)/Christophe Decker (suppl.)  
Diane Carron (tit.)/Chan Langaret (suppl.)

#### Conseil scientifique

##### Collège 2

Marie Ladier-Fouladi, IIAC (tit.)/Alessandro Stella, CRH/GEI (suppl.)

##### Collège 3

Sezin Topçu, IMM/CEMS (tit.)/Charles de Miramon, CRH/GAS (suppl.)

##### Collège 4

Yasmine Mohammedi (tit.)/Nicolas Veyssset (suppl.)

##### Collège 5

Jérôme Malois (tit.)/Catherine Redon (suppl.)

##### Collège 6

Marion Dupuis (tit.)/Florence Neveux (suppl.)